COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 24 novembre 2021 CDCT(2021)16

COMITE DU CONSEIL DE L'EUROPE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (CDCT)

7ème Réunion plénière

Palais, Salle 2 / Vidéoconférence, 22-24 novembre 2021

(Réunion hybride)

Rapport abrégé et Liste des décisions prises

Secrétariat de la Division anti-terrorisme
Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG I

DGI-CDCT@coe.int / www.coe.int/terrorism

Le Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT) lors de sa 7ème réunion plénière tenue du 22 au 24 novembre 2021, en format hybride, sous la présidence de Mme Ileana VLŞOIU (Roumanie), a décidé :

1. Ouverture de la réunion

de prendre note des remarques introductives du Directeur Jan KLEIJSSEN (Société de l'information - Action contre la criminalité, Conseil de l'Europe) qui a commencé son allocution en adressant ses condoléances aux pays dans lesquels des attaques terroristes se sont récemment déroulées, notamment au Royaume-Uni et en Norvège. Il a ensuite souhaité la bienvenue aux participants à cette séance plénière, à la fois en ligne et en personne, et a exprimé l'espoir que les réunions à venir se déroulent en format présentiel. M. KLEIJSSEN a également félicité le CDCT pour l'achèvement de ses travaux sur la Recommandation sur les mesures visant à protéger les enfants contre la radicalisation aux fins de terrorisme, qui a été adoptée par le Comité des Ministres le 20 octobre 2021, et a noté que la Recommandation sur l'utilisation des informations recueillies dans des zones de conflit comme preuves dans le cadre de procédures pénales relatives à des infractions terroristes est toujours en instance devant le Comité des Ministres et devrait être adoptée d'ici la fin de l'année. Il a poursuivi en informant le CDCT de la Conférence Octopus qui a eu lieu les 16-18 novembre 2021 et de l'adoption du Deuxième Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité (Convention de Budapest) relatif au renforcement de la coopération et de la divulgation de preuves électroniques, qui couvre plusieurs domaines intéressant le CDCT.

2. Adoption de l'ordre du jour

d'adopter l'ordre du jour, avec une réorganisation de deux points, à savoir le point 11 « Financement du terrorisme » et le point 15 « Définition du terrorisme », respectivement.

3. Communication par le Président, les Délégations et le Secrétariat

de prendre note des informations fournies par sa Présidente, Mme Ileana VLŞOIU, notamment sur sa récente participation à des évènements en lien avec sa fonction de Présidente, y compris à une Conférence coorganisée par le Conseil de l'Europe et le Bureau du Procureur Général de la Fédération de Russie sur le « Rôle du ministère public dans la protection des droits individuels et de l'intérêt public à la lumière des exigences de la Convention européenne des droits de l'homme », qui s'est tenue à Saint-Pétersbourg les 7-8 juillet 2021, ainsi qu'à un évènement organisé sur la radicalisation et la déradicalisation dans les Balkans occidentaux dans le cadre de la présidence slovène de l'Union européenne le 7 octobre ;

de prendre note des résultats de la dernière réunion du Bureau du CDCT (4-5 octobre 2021) dans la mesure où ils concernent les points à examiner en séance plénière ;

de prendre note des informations fournies par la délégation autrichienne concernant les lois de lutte contre le terrorisme récemment adoptées (27 juillet 2021), qui comprennent une série de nouvelles mesures antiterroristes et qui sont partiellement entrées en vigueur le 1er Septembre 2021, le reste devant entrer en vigueur le 1er janvier 2022 ;

de prendre note des informations fournies par la délégation finlandaise, qui a annoncé que le gouvernement de la Finlande prépare un projet de loi à soumettre au parlement sur la ratification du Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 217) ;

de prendre note des informations fournies par M. Carlo CHIAROMONTE, Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme et Secrétaire du CDCT, selon lesquelles

I. depuis la dernière réunion plénière, les Pays-Bas ont ratifié le Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 217), qui est entré en vigueur pour les Pays-Bas le 1er octobre 2021 ;

II. la Convention pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) compte 42 ratifications et 6 signatures, et le Protocole compte désormais 24 ratifications et 18 signatures ;

III. le Mandat du CDCT devrait être adopté par le Comité des Ministres cette semaine avec des ajustements mineurs concernant les livrables n°11 et 12.

4. La Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme : activités achevées, en cours et futures du CDCT

d'examiner l'état actuel de la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme (2018 - 2022) et de discuter les options possibles pour la mise en œuvre des activités restantes de la Stratégie ;

d'adopter la marche à suivre suivante concernant les activités restantes de la Stratégie :

I. de fusionner la mise en œuvre des activités 1.1 « Prévenir et combattre l'incitation publique, la propagande, la radicalisation, le recrutement et la formation en lien avec le terrorisme » et 1.2 « Prévenir et combattre l'incitation publique, la propagande, la radicalisation, le recrutement et la formation en lien avec le terrorisme sur internet » ;

II. de mettre en œuvre l'activité 2.2 « Recueil de preuves électroniques dans les affaires liées au terrorisme » ;

III. d'abandonner l'activité 2.4 « Entraide judiciaire en matière pénale, extradition et recours à des d'équipes communes d'enquête en relation avec le terrorisme ».

5. Préparation de la prochaine Stratégie de lutte contre le terrorisme du Conseil de l'Europe

de discuter la préparation de la nouvelle Stratégie de lutte contre le terrorisme du Conseil de l'Europe (2023-2027) sur la base du document préparé par le Secrétariat ;

de charger le Secrétariat de lancer le Groupe de travail sur la rédaction de la Stratégie de lutte contre le terrorisme du Conseil de l'Europe (2023-2027), qui sera composé de membres du Bureau et d'Etats membres intéressés, ainsi que d'autres participants intéressés, conformément

au Paragraphe 7(b) de la Résolution CM/Res(2011)24 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail ;

d'inviter les délégations à exprimer leur intérêt à participer au Groupe de travail en contactant le Secrétariat.

6. Identification des menaces terroristes émergentes (activité 3.4 de la Stratégie)

de prendre note des informations fournies par la Présidente du Groupe de travail, Mme Ileana VIŞOIU, concernant les progrès réalisés dans l'élaboration du projet de rapport sur les menaces terroristes émergentes en Europe, qui reflète les évolutions récentes des modes opératoires, des structures et des tactiques utilisées par les terroristes, y compris l'impact de la pandémie de Covid-19 dans ce domaine. Depuis la tenue de la dernière réunion plénière, le Groupe de travail s'est réuni en juillet et en octobre 2021. Ces deux réunions ont été consacrées à l'examen du projet de texte, qui a également été révisé et enrichi, suite aux informations fournies par les experts du Groupe de travail et à la lumière des évolutions apparues après la rédaction du projet préliminaire de rapport. La prochaine réunion, lors de laquelle le projet de rapport devrait être finalisé, aura lieu en janvier 2022.

7. Évaluation des risques présentés par les individus mis en cause ou condamnés pour infractions terroristes (activité 3.2 de la Stratégie)

de noter les informations fournies par le Président du Groupe de travail sur l'évaluation des risques présentés par les individus mis en cause ou condamnés pour infractions terroristes (CDCT-RA), M. Thomas GRÉGOIRE, qui a présenté l'ensemble du processus de rédaction du projet de Recommandation et de l'Exposé des Motifs qui l'accompagne. M. GRÉGOIRE a également fourni des informations sur la 3ème et dernière réunion du Groupe de travail, qui s'est tenue les 22-23 septembre 2021.

de féliciter et de remercier M. GRÉGOIRE pour les excellents résultats du Groupe de travail sur un sujet de grande actualité ;

d'examiner et d'approuver les deux projets de texte, révisés à la suite de commentaires fournis par les délégations, et de charger le Secrétariat de soumettre le projet de Recommandation au Comité des Ministres pour adoption. L'Exposé des Motifs sera également transmis au Comité des Ministres pour information.

8. Compilation des meilleures pratiques relatives à la déradicalisation, au désengagement et à la réinsertion sociale (activité 3.1 de la Stratégie)

de prendre note des informations fournies par le président du Groupe de travail sur les meilleures pratiques relatives à la déradicalisation, au désengagement et à la réinsertion sociale (CDCT-DDR), M. Mario JANEČEK, sur les résultats de la première réunion de ce Groupe tenue en octobre 2021. Un projet de questionnaire visant à recueillir des informations sur les programmes et pratiques récents dans le domaine de la déradicalisation, du désengagement et de la réinsertion sociale a également été examiné par les membres du Groupe de travail et distribué le

29 octobre, les réponses devant être renvoyées au Secrétariat avant le 2 février 2022. La prochaine réunion du CDCT-DDR est provisoirement prévue pour mars 2022.

9. Conférence internationale sur le rôle des femmes et des enfants dans le terrorisme (activité 3.5 de la Stratégie)

de prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur l'avancement des derniers préparatifs de la Conférence internationale sur le rôle des femmes et des enfants dans le terrorisme, qui se tiendra dans un format hybride les 15 et 16 décembre 2021 ;

d'accueillir l'invitation du Secrétariat à s'inscrire à la Conférence via le lien fourni, et de noter que les détails de connexion à la Conférence seront envoyés aux participants inscrits avant l'ouverture de l'événement.

10. Réponses des services répressifs et d'urgence pendant et immédiatement après les attentats (activité 3.6 de la Stratégie)

de prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'activité relative aux réponses des services répressifs et d'urgence pendant et immédiatement après les attentats (CDCT-EES), à savoir un séminaire composé de trois sessions, provisoirement prévu le 2 mars 2022 ;

de prendre note de l'appel lancé par le Secrétariat aux délégations pour qu'elles désignent des professionnels appropriés issus de leurs structures nationales pertinentes (sécurité, maintien de l'ordre, santé, primo-intervenants, etc.) pour intervenir et participer à ce séminaire.

11. Financement du terrorisme (activité 1.5 de la Stratégie)

de prendre note des informations fournies par M. Ruslan KANTUR, le membre du CDCT au sein du Groupe d'experts conjoint MONEYVAL-CDCT-CdP 198 chargé d'examiner la question concernant le nécessité de réviser ou de mettre à jour les normes du Conseil de l'Europe sur le financement du terrorisme. M. KANTUR a informé la Plénière que la première réunion du Groupe d'experts a eu lieu le 3 septembre 2021 et indiqué que le premier projet de rapport sur ce sujet devrait être remis aux Comités respectifs début 2022.

12. Bioterrorisme

de prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant les réponses reçues suite au questionnaire sur le bioterrorisme distribué le 26 mai 2021, notamment que 23 réponses ont été reçues et qu'un document analytique préliminaire a été produit sur la base des réponses ;

d'encourager toutes les autres délégations à envoyer des réponses au Questionnaire avant le 31 janvier 2022, afin de dresser un tableau plus complet des questions liées au bioterrorisme ;

de charger le Secrétariat de produire un rapport analytique plus détaillé concernant les réponses au questionnaire, qui sera examiné lors de la prochaine réunion du Bureau.

13. Réseau de Points de contact pour l'échange d'informations d'ordre procédural concernant le statut juridique des victimes du terrorisme (activité 3.3 de la Stratégie)

de prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur le Réseau de Points de contact pour l'échange d'informations d'ordre procédural concernant le statut juridique des victimes du terrorisme, à savoir que le Réseau est actuellement composé de 30 états et d'une (1) organisation internationale, que toutes les fiches d'information sont disponibles sur le site web restreint et que la prochaine réunion est provisoirement prévue pour début 2022 ;

d'encourager tous les membres qui ne l'ont pas encore fait à rejoindre le Réseau.

14. Réseau 24/7 de Points de contact sur les combattants terroristes étrangers

de prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur le Réseau 24/7 de Points de contact sur les combattants terroristes étrangers, à savoir qu'aucune évolution n'est à noter depuis la dernière Plénière, mais que le Réseau a été testé et est actuellement pleinement fonctionnel.

15. Définition du terrorisme

de décider de poursuivre le report de cette activité jusqu'à ce que les conditions sanitaires permettent des rencontres en personne ;

de charger le Bureau de discuter et de considérer les options potentielles pour permettre l'engagement sur ce point.

16. Profils de pays sur la capacité de lutte contre le terrorisme et informations sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme

d'examiner les profils actualisés de pays sur la capacité de lutte contre le terrorisme, tels que soumis par les délégations de la France, de la Lettonie, de la Suisse et de la Turquie, et d'autoriser leur publication sur le site Internet du CDCT ;

d'inviter tous les autres États membres à soumettre ou mettre régulièrement à jour à leur profil de pays.

17. Présentations par des organisations partenaires

de tenir un échange de vues avec la SGA Michèle CONINSX, Directrice exécutive de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT) des Nations Unies, qui a informé la Plénière des récents développements et activités entrepris par la DECT, notamment en ce qui concerne la récente manifestation organisée pour marquer le 20ème anniversaire du Comité contre le terrorisme de l'ONU, les enquêtes mondiales récemment publiées sur la mise en œuvre des Résolutions 1373 (2001) et 1624 (2005) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, ainsi que les défis contemporains dans le contexte de la pandémie de Covid-19 ;

de tenir un échange de vues avec M. Anton AREFIEV, chef de département adjoint du Centre antiterroriste (ATC) de la Communauté des États indépendants (CEI), qui a présenté le rôle et les responsabilités principales de l'ATC dans le soutien à ses membres et partenaires pour l'organisation d'exercices de formation à la lutte contre le terrorisme et la fourniture d'un soutien opérationnel.

18. Élections

d'élire Mme Päivi KAIRAMO (Finlande), Présidente du CDCT ;
d'élire M. Nicola PIACENTE (Italy), Vice-Président du CDCT ;
d'élire M. Pascal-Hervé BOGDAÑSKI (Suisse), membre du Bureau ;
d'élire Mme Ileana VIŞOIU (Roumanie), membre du Bureau.

de renouveler les mandats des membres du Bureau de M. Mario JANEČEK (Bosnie-Herzégovine) et de M. Georgy MIKHNO (Fédération de Russie) ;

de remercier Mme Ileana VIŞOIU pour son excellente gestion du Comité au cours des deux dernières années et de la féliciter pour les réalisations accomplies pendant son mandat, en particulier avec les défis posés par la pandémie de Covid-19.

19. Questions diverses

de prendre note qu'aucune question n'a été soulevée sur ce point.

20. Date et lieu de la 8ème réunion plénière du CDCT

de tenir la 8ème réunion plénière du CDCT du 16 au 18 mai 2022.

21. Adoption du rapport abrégé et de la liste des décisions prises

d'adopter le rapport abrégé et la liste des décisions prises.